

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1046

présenté par
M. Valletoux

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 33, substituer aux références :

« et 2° »,

les références :

« , 2° et 4° à 11° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.